

Présentation

En 2008, près de 390 000 boursiers sur critères sociaux étudient à l'université, dont 13 000 dans un institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) intégré dans une université de rattachement. Ils représentent 74 % des boursiers, alors que le total des étudiants dans ces établissements est inférieur à 63 % des effectifs de l'enseignement supérieur. En effet, la proportion de boursiers y atteint 30,3 %, contre 32,7 % sur l'ensemble de l'enseignement supérieur.

À l'université hors IUFM, 12,5 % des étudiants boursiers sont inscrits en IUT (pour 9,7 % des étudiants) et 18,9 % étudient dans une discipline scientifique ou en école d'ingénieurs interne aux universités (pour 19,2 % des étudiants). Les disciplines littéraires et de sciences humaines et sociales regroupent 32,3 % des boursiers sur critères sociaux à l'université (pour 30,5 % des étudiants) [1] et [2]. Plus de 70 % des boursiers à l'université (hors IUFM et hors IUT) étudient en cursus licence et près de 30 % en master [3].

Compte tenu des effectifs inscrits dans ces différentes formations universitaires, les étudiants en IUT sont ceux pour lesquels la proportion de boursiers sur critères sociaux est la plus forte (39,7 %). Celle-ci est également supérieure à la moyenne pour les sciences humaines et sociales (32,8 %) et pour les lettres et langues (32,4 %). À l'inverse, ce taux est faible pour les disciplines médicales (27,6 %), pour le droit – sciences politiques (26,7 %) et surtout pour les IUFM intégrés dans une université de rattachement (21,3 %) [4].

À l'université, les boursières sont proportionnellement un peu plus nombreuses que les étudiants : elles représentent 58,6 % des boursiers, contre 57,8 % des étudiants.

Depuis le 1^{er} janvier 2008, il existe sept échelons de bourses sur critères sociaux (de l'échelon 0 à l'échelon 6). En 2008, 15 % des boursiers sont à l'échelon 0. Les échelons 2, 3 et 4 regroupent chacun 10 % des boursiers, alors que les échelons 1, 5 et 6 en regroupent environ le double. Les poids des échelons intermédiaires (de deux à quatre) varient très peu d'une discipline à l'autre. En revanche, la proportion de boursiers cumulée dans les échelons 0 et 1 varie de 38 % pour les IUT à 27 % pour les sciences économiques. Mécaniquement, le poids cumulé des échelons 5 et 6 est inversement proportionnel à celui des échelons 0 et 1 : en sciences économiques, il concerne presque la moitié des étudiants (46 %), contre à peine un tiers (32 %) en IUFM et en IUT. C'est d'ailleurs en sciences économiques que le récent échelon 6 est le plus fréquent : 26 % des boursiers sur critères sociaux sont à cet échelon, contre 15 % en IUFM et 16 % en IUT [5].

Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES / Système d'information AGLAE (extraction au 15 mars 2009).

→ Pour en savoir plus

Publications

– Tableaux statistiques, n° 7079, juin 2009.

Définitions

■ **Les bourses sur critères sociaux** sont accordées en fonction des ressources (revenus déclarés bruts) et des charges de la famille appréciées (par exemple, nombre de frères et sœurs et éloignement entre le domicile familial et le lieu d'études) selon un barème national qui détermine le montant annuel de la bourse : le barème croît de l'échelon 0 à l'échelon 6. Cet échelon 6 a été créé au 1^{er} janvier 2008. Les modalités d'attribution des bourses sur critères sociaux ont été modifiées à la rentrée 2008. Ces bourses ne peuvent être attribuées qu'aux étudiants en formation initiale, suivant des études à temps plein dans une formation habilitée par le ministère chargé de l'enseignement supérieur à recevoir des boursiers, avec des conditions sur l'âge, la nationalité et le diplôme. Dans cette catégorie ont été également incluses, jusqu'en 1999-2000, les aides individuelles exceptionnelles (AIE). Les AIE ont été supprimées à la rentrée 2000, avec la généralisation du principe de la bourse de cycle (possibilité de maintien de la bourse pendant la durée du cycle).

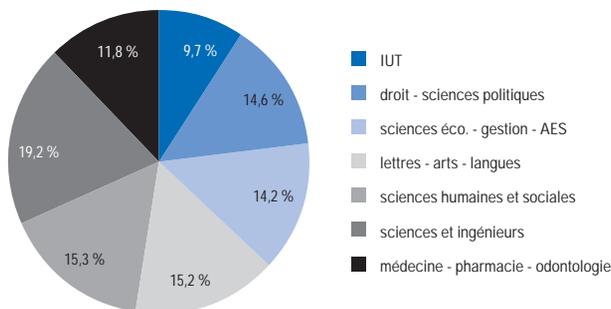
■ **Proportion d'étudiants aidés.** Le nombre d'étudiants aidés est rapporté à la population concernée, estimée en prenant en compte les étudiants des universités inscrits dans une formation ouvrant le droit aux aides (principalement les diplômes nationaux des cursus licence et master et jusqu'à la 6^e année des études de santé pour les formations universitaires).

■ **Universités.** Les universités, établissements publics d'enseignement, sont organisées en unités de formation et de recherche (UFR). On y a également assimilé le CUFR d'Albi, appelé à devenir une université. Depuis la rentrée 2008, les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) sont intégrés dans une université de rattachement, à l'exception de ceux de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique.

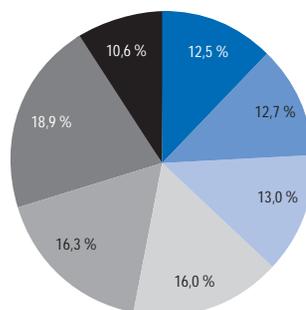
■ **Instituts universitaires de technologie (IUT).** Les effectifs recensés comprennent les formations post-DUT et les diplômes nationaux de technologie spécialisée (DNTS).

Les boursiers sur critères sociaux à l'université

[1] Répartition des étudiants à l'université (hors IUFM) selon la formation et la discipline en 2008-2009
(France métropolitaine + DOM)



[2] Répartition des boursiers sur critères sociaux à l'université (hors IUFM) selon la formation et la discipline en 2008-2009
(France métropolitaine + DOM)



[3] Répartition des boursiers selon le cursus universitaire (%)
(France métropolitaine + DOM)

	2006 2007	2007 2008	2008 2009
Licence	74,9%	74,4%	72,7%
Master	25,1%	25,6%	27,3%
Total université (hors IUFM et IUT)	100,0%	100,0%	100,0%

[4] Proportion des boursiers selon la formation et la discipline universitaire (%)
(France métropolitaine + DOM)

	2006 2007	2007 2008	2008 2009
IUT	36,7%	36,0%	39,7%
Sciences humaines et sociales	29,3%	29,4%	32,8%
Lettres – arts – langues	28,8%	28,5%	32,4%
Sciences et ingénieurs	26,3%	26,7%	30,3%
Sciences éco. - gestion - AES	25,0%	25,3%	28,4%
Médecine - pharmacie - odontologie	23,7%	24,3%	27,6%
Droit - sciences politiques	23,0%	23,1%	26,7%
Total université (hors IUFM)	27,2%	27,3%	30,8%
IUFM	-	-	21,3%
Total université	27,2%	27,3%	30,3%

[5] Poids des différents échelons de BCS dans les formations et disciplines universitaires en 2008-2009
(France métropolitaine + DOM)

